
**DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE
DES PROJETS NORDIQUES ET MINIERS**

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact
pour le projet Akasaba Ouest
sur le territoire de la municipalité de Val d'Or
par Mines Agnico Eagle Ltée**

Dossier 3211-16-015

Le 15 septembre 2016

***Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques***

Québec 

INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis de recevabilité, la Direction de l'évaluation environnementale des projets nordiques et miniers a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet Akasaba Ouest par Mines Agnico Eagle Ltée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour, une description sommaire du projet, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et la recommandation au ministre.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
2014-11-06	Réception de l'avis de projet
2014-11-10	Délivrance de la directive
2015-08-26	Réception de l'étude d'impact
2015-11-06	Transmission du document de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2015-11-19	Transmission d'un addenda au document de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2016-01-05	Réception de l'addenda no 1
2016-02-24	Réception d'un complément à l'addenda no 1
2016-04-01	Réception d'un deuxième complément à l'addenda no 1
2016-05-13	Transmission du deuxième document de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2016-07-08	Réception de l'addenda no 2
2016-08-12	Transmission d'une demande d'informations complémentaires à l'addenda no 2
2016-08-18	Réception du rapport présentant les résultats complets d'inventaires d'ichtyofaune
2016-08-22	Réception d'une lettre d'engagement pour la réalisation d'un inventaire des espèces exotiques envahissantes (EEE) et le dépôt de documents complémentaires

2016-08-30	Réception d'un complément à l'addenda no 2
2016-09-02	Réception d'un deuxième complément à l'addenda no 2
2016-09-09	Transmission d'une demande d'engagement à répondre à trois questions complémentaires sur l'impact du projet sur le caribou forestier
2016-09-09	Réception de l'engagement de l'initiateur du projet à répondre aux questions complémentaires sur l'impact du projet sur le caribou forestier

2. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet présenté par Mines Agnico Eagle Ltée est situé sur le territoire de la municipalité de Val-d'Or, à environ 15 km du noyau urbain de la ville, dans la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue. L'objectif du projet est d'exploiter un gisement d'or et de cuivre. L'extraction du minerai sera faite à ciel ouvert et le minerai sera transporté vers l'usine de la mine Goldex déjà existante, appartenant également à Mines Agnico Eagle Ltée et située à Val-d'Or.

Les infrastructures prévues sur le site sont une fosse à ciel ouvert, des haldes de stériles et de mort-terrain, une station de concassage, une halde d'entreposage temporaire du minerai, une usine de traitement des eaux portative et des bassins de collecte des eaux. Pour transporter le minerai du site minier vers l'usine de Goldex, un chemin d'environ 7 km devra être construit pour rejoindre le chemin existant qui relie le site Manitou à l'usine de la mine Goldex. Une ligne électrique de 3 km devra également être construite pour relier le site de la mine au réseau d'Hydro-Québec.

L'exploitation du gisement est prévue pour une durée de quatre ans, à laquelle s'ajouteront une année de construction et deux années de transport de minerai vers l'usine de la mine Goldex à la fin des activités d'extraction. L'extraction du minerai, des stériles et du mort-terrain sera réalisée à un taux maximal de 12 000 tonnes par jour. Le début des travaux de construction est prévu en 2017.

L'ensemble des emplois directs et indirects estimés totalise environ 85 et 100 personnes respectivement durant la période de construction et celle d'exploitation. L'entrée en production de la mine Akasaba Ouest permettra l'ajout de quatre postes à l'usine de la mine Goldex. Le projet Akasaba Ouest nécessite un investissement initial de 51 M\$. Les coûts d'opération totaux sont estimés à environ 165 M\$ et les coûts de restauration sont évalués à environ 10 M\$.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par la Direction de l'évaluation environnementale des projets nordiques et miniers en collaboration avec les unités administratives concernées du MDDELCC ainsi que les ministères suivants :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec;
- la Direction générale des politiques de l'eau;
- la Direction générale des politiques en milieu terrestre;
- la Direction du marché du carbone;
- la Direction des politiques de la qualité de l'atmosphère;
- la Direction générale du suivi de l'état de l'environnement;

- la Direction de l'expertise en biodiversité;
- la Direction des aires protégées;
- le Centre d'expertise hydrique du Québec;
- le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec;
- la Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels – analyse des aspects sociologiques;
- la Direction de l'évaluation environnementale des projets nordiques et miniers – analyse du risque technologique;
- le ministère des Affaires Municipales et de l'Occupation du territoire;
- le ministère de la Culture et des Communications;
- le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations;
- le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs;
- le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- le ministère des Transports du Québec;
- le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec;
- le ministère de la Sécurité publique;
- le Secrétariat aux affaires autochtones.

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- MINES AGNICO EAGLE LTÉE. *No. 1203-REP-007 – Évaluation environnementale de site I – Projet Akasaba Ouest – Val-d'Or (Québec)*, par WSP Canada Inc., août 2014, 22 pages, 2 cartes et 8 annexes;
- MINES AGNICO EAGLE LTÉE. *Étude du potentiel archéologique – WSP- Projet minier Akasaba Ouest*, par Archéo-08, octobre 2014, 29 pages;
- MINES AGNICO EAGLE LTÉE. *Projet Akasaba Ouest – Description et avis de projet*, par WSP Canada Inc., octobre 2014, 61 pages et 3 annexes;
- MINES AGNICO EAGLE LTÉE. *Projet Akasaba Ouest – Plan de restauration conceptuel*, par WSP Canada Inc., juin 2015, 50 pages et 4 annexes;
- MINES AGNICO EAGLE LTÉE. *Mines Agnico-Eagle – Propriété Akasaba Ouest – Projet d'exploitation d'une mine à ciel ouvert – Étude hydrogéologique sur l'impact du projet – Rapport 1203-REP-05*, par Richelieu Hydrogéologie Inc., juin 2015, 47 pages et 12 annexes;
- MINES AGNICO EAGLE LTÉE. *Projet Akasaba Ouest – Étude sectorielle sur la lumière artificielle nocturne – 1203-REP-006*, par WSP Canada Inc., juillet 2015, 31 pages;
- MINES AGNICO EAGLE LTÉE. *1203-REP-003 – Caractérisation géochimique statique et cinétique du minerai, des roches stériles et des résidus et modélisation de la qualité de l'eau de la fosse ennoyée – Projet Akasaba Ouest*, par Golder Associés, juillet 2015, 47 pages et 7 annexes;

- MINES AGNICO EAGLE LTÉE. *Projet Akasaba Ouest – Étude d’impact environnemental et social – Volume 1 – Rapport principal*, par WSP Canada Inc., août 2015, pagination multiple;
- MINES AGNICO EAGLE LTÉE. *Projet Akasaba Ouest – Étude d’impact environnemental et social – Volume 2 – Annexes*, par WSP Canada Inc., août 2015, pagination multiple;
- MINES AGNICO EAGLE LTÉE. *Projet Akasaba Ouest - Modélisation de la dispersion atmosphérique*, par WSP Canada Inc., août 2015, 33 pages et 2 annexes;
- MINES AGNICO EAGLE LTÉE. *Étude d’impact sonore – Mine Akasaba Ouest*. Par WSP Canada Inc., août 2015, 15 pages et 2 annexes;
- MINES AGNICO EAGLE LTÉE. *Étude de faisabilité de l’extraction des ressources minières d’Akasaba en support à l’étude d’impact environnemental et social*, décembre 2015, 250 pages;
- MINES AGNICO EAGLE LTÉE. *Projet Akasaba Ouest – Complément à l’étude d’impact environnemental et social – Réponses aux questions et commentaires du ministère du Développement durable, de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques*, par WSP Canada Inc., janvier 2016, 128 pages et 11 annexes;
- MINES AGNICO EAGLE LTÉE. *Projet Akasaba Ouest – Complément à l’étude d’impact environnemental et social – Modélisation atmosphérique – Réponses aux questions et commentaires du ministère du Développement durable, de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques*, par WSP Canada Inc., février 2016, 16 pages et 1 annexe;
- MINES AGNICO EAGLE LTÉE. *Note technique – Plan de gestion de l’eau révisé – Projet Akasaba Ouest*, par WSP Canada Inc., mars 2016, 5 pages et 1 annexe;
- MINES AGNICO EAGLE LTÉE. *Projet Akasaba Ouest – Complément à l’étude d’impact environnemental et social – Réponses à la deuxième série de questions et commentaires du ministère du Développement durable, de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques*, par WSP Canada Inc., juillet 2016, 72 pages et 7 annexes;
- MINES AGNICO EAGLE LTÉE. *Projet Akasaba Ouest – Étude d’impact environnemental et social (ÉIES) – Inventaire complémentaire – Ichtyofaune*, par WSP Canada Inc., août 2016, 7 pages, 1 figure et 2 annexes;
- Lettre de M^{me} Josée Brazeau, de Mines Agnico Eagle Ltée, à M^{me} Maud Ablain, du ministère du Développement durable, de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, datée du 22 août 2016, concernant les engagements exigés par le Ministère dans sa correspondance du 12 août 2016, 1 page;

- MINES AGNICO EAGLE LTÉE. *Projet Akasaba Ouest – Complément à l'étude d'impact environnemental et social – Addenda aux réponses à la deuxième série de questions et commentaires du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques*, par WSP Canada Inc., août 2016, 20 pages et 1 annexe;
- MINES AGNICO EAGLE LTÉE. *Complément à l'addenda déposé le 26 août 2016 en réponse à la deuxième série de questions et commentaires du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques*, par WSP Canada Inc., septembre 2016, 3 pages et 1 annexe;
- Courriel de M^{me} Josée Brazeau, de Mines Agnico Eagle Ltée, à M^{me} Maud Ablain, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, envoyé le 9 septembre 2016 à 15h51, concernant l'engagement exigé par le Ministère dans sa correspondance du 9 septembre 2016, 1 page.

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères démontre que l'étude d'impact, incluant les documents complémentaires, répond pour l'essentiel de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée de novembre 2014. De plus, l'initiateur de projet a transmis le résumé de l'étude d'impact au MDDELCC.

Cependant, des informations complémentaires concernant certains éléments devront être fournies à brève échéance par l'initiateur tel que le confirment les engagements pris par celui-ci en juillet et août 2016. Ainsi, l'initiateur de projet devra déposer, avant la fin de la période d'information et de consultation publiques, les résultats de la caractérisation des sols du site minier ainsi que les résultats des campagnes d'échantillonnage de l'eau souterraine réalisées entre avril et juin 2016. En novembre 2016, l'initiateur du projet devra déposer les résultats de la caractérisation de l'eau de surface réalisée entre avril et octobre 2016, ainsi que ceux de la caractérisation des sédiments réalisée en juin 2016, réalisées conformément au *Guide de caractérisation physico-chimique de l'état initial du milieu aquatique avant l'implantation d'un projet industriel*. À la même période, il devra déposer le rapport concernant l'inventaire, par un botaniste, des EEE dans les secteurs du projet qui seront décapés.

Finalement, l'initiateur de projet s'est engagé à fournir des informations complémentaires concernant l'impact de son projet sur le caribou forestier avant le début de la période d'information et de consultation publiques. Il devra traiter notamment de l'impact de l'accroissement du bruit ambiant et de l'impact de la route sur le caribou forestier, en incluant l'effet de la présence de cette route sur la fréquentation du secteur par les prédateurs du caribou forestier.

RECOMMANDATION AU MINISTRE

Des renseignements sont requis pour compléter l'étude d'impact mais ils seront déposés avant la fin de la période d'information et de consultation publiques ou, pour certains, avant le début de l'analyse d'acceptabilité environnementale.

Dans ce contexte, nous considérons que suffisamment d'efforts ont été déployés à cette étape de la procédure et que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive

ministérielle émise pour ce projet et aux éléments requis par le Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement.

Aussi, nous recommandons que l'étude d'impact soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.

A handwritten signature in cursive script, reading "Maud Ablain".

Maud Ablain, Biologiste, M. Sc.

Chargée de projet

Direction de l'évaluation environnementale des projets nordiques et miniers